Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-242900561-20251211-DELIB2025303-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2025-303	Nomenclature 1.1
Commande publique – Attribution du contrat d'étude diagnostic et schéma directeur assainissement collectif des eaux usées	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
29	27	28

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt cinq par voie électronique, conformément à la délibération du Conseil communautaire du 22 octobre 2020, relative au règlement intérieur des instances et en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,
Etaient présents : cf. liste en annexe
Martine QUEMERE a été nommée secrétaire de séance
Rapporteur : Bernard SALIOU

EXPOSE :

Vu la délibération n°2025-202, autorisant le lancement de la consultation du marché en objet pour un montant estimatif de 150 000,00 € HT, et considérant que :

- la mise en concurrence le 1er octobre 2025,
- la remise des offres le 22 octobre 2025 à 10h30,
- l'ouverture de 3 plis le 22 octobre 2025 par les services,
- la demande de négociation le 28 octobre 2025,
- l'ouverture des offres finales le 4 décembre 2025 à 10h30 par les services.

Les critères d'attributions sont les suivants :

- ✓ prix des prestations à 40 %,
- ✓ la valeur technique à 60 %.

La commission des achats du 4 décembre 2025 a émis un avis favorable pour retenir l'offre de la société IRH INGENIEUR CONSEIL, classée première au motif de l'offre économiquement la plus avantageuse, au montant de 169 567,50 € HT, soit 203 481,00 € TTC.
La lecture du rapport d'analyse a été faite en séance pour procéder à l'attribution du marché objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, l'unanimité :

- ***a attribué le marché cité en objet à la société IRH INGENIEUR CONSEIL pour un montant de 169 567,50 € HT, soit 203 481,00 € TTC pour une durée d'un an,***
- ***a autorisé le Président à signer toutes les pièces relatives à l'attribution du marché.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 11 décembre 2025.
Le Président,
Bernard SALIOU

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE CORNOUAILLE * 29520 *

Le Président :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-242900561-20251211-DELIB2025303-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	SUPPLEANT	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X			
Michèle LALLOUET	X			
Christian PERON	X			
Hélène LOLLIER		X		Pouvoir à Christian PERON
Bernard NOEL	X			
Claude JONCOUR	X			
Francis LE BAUT	X			
Joëlle LE BIHAN	X			
Michel LE SANN	X			
Franck STERVINOU		X		
Yvon COQUIL	X			
Jean-François SARREAU	X			
Annick BARRE	X			
Emmanuel LE ROY	X			
Michel LE ROUX	X			
Martine QUEMERE	X			
Marguerite BLEUZEN	X			
François MORVAN	X			
Jocelyne BOULC'H	X			
Denis SALAUN	X			
Stéphane GUILLOU	X			
Jean-Claude GOUIFFES	X			
Bernard SALIOU	X			
Eric BIZOUARN	X			
Guy CITERIN	X			
Nicole RIOU-CANEVET	X			
François LE CLECH	X			
Lenaïk JOURDREN	X			
Philippe ANSQUER	X			

Nombre de membres titulaires : 29
Nombre de membres présents : 27
Nombre de pouvoirs : 1

Était également présente :
Morgane ROBIC, assistante de direction